

Madame, Monsieur

Tout d'abord je souhaiterais vous féliciter pour votre initiative d'interpeller l'ensemble des élections aux élections cantonales sur la question du devenir de la base aérienne de Francazal. En effet, en tant que candidate du canton Toulouse 12, je me sens particulièrement concerné par ce dossier et plus largement par le problème des nuisances aériennes. Par le passé, le conseil général ne s'est pour ainsi dire jamais exprimé sur le devenir du site, sinon pour commenter le choix du concessionnaire, je pense pour ma part qu'il a vocation à intervenir pour garantir la qualité de vie des riverains. Le Canton Toulouse 12 est un territoire très affecté par les nuisances sonores, et je serai à ce sujet particulièrement vigilante pour faire en sorte que les évolutions dans le domaine de l'industrie aéronautique ne viennent empirer cette situation.

Comme vous le savez, la formation politique à laquelle j'appartiens, Europe Ecologie / Les Verts s'est mobilisé dès le début contre le projet de création d'un aéroport d'affaires sur le site de Francazal. Les positions portées par Gérard Onesta au cours de la campagne des élections régionales en attestent. Elles sont confirmées par le courrier qu'il vous adressait le 2 mars 2010, mais aussi par sa prise de parole du 25 septembre 2010 devant les centaines de manifestants rassemblés par votre collectif. Ajoutons, que si le sujet n'a, malheureusement, jamais été inscrit à l'ordre du jour des assemblées de la ville de Toulouse ou de la Communauté Urbaine, il a cependant été évoqué par les élus d'Europe Ecologie/Les Verts à plusieurs reprises. Ce fut le cas le 30 Avril 2010, lorsque Régis Godec au nom du groupe EELV demanda l'organisation d'un débat au sein du conseil municipal de Toulouse ([pour lire la déclaration : cliquer ici](#)). Ce fut de nouveau le cas le 30 septembre 2010, lorsque Antoine Maurice interpella le président du Grand Toulouse en lui demandant de prendre position sur le dossier et d'inscrire la question du devenir du site au sein des ateliers de la Fabrique Urbaine, outil de débat avec les citoyens sur le projet urbain de l'agglomération, et dont je m'étonne encore qu'il n'ait pas été mobilisé pour ce projet. ([pour lire la déclaration : cliquer ici](#))

Vous ne serez donc pas surpris que je me prononce en continuité de ces prises de position pour réclamer qu'un débat soit organisé afin que la population prenne conscience des conséquences du choix fait par l'Etat de créer sur ce site un aéroport dédié à l'aviation d'affaires, et à l'industrie aéronautique. En effet, je reste persuadée que le projet retenu à l'issue du comité de pilotage, apportera d'une part des nuisances supplémentaires aux riverains, mais, d'autre part, est contraire à la volonté proclamée d'œuvrer pour la diversification économique de notre territoire et renforce le statut de mono-industrie de l'aéronautique dans notre agglomération. Mais, par-dessus-tout, je suis révoltée par le gachis que cette option constitue quand on la compare aux avantages que pourrait apporter une urbanisation raisonnée de ce territoire.

En effet, ce site de près de 500 hectares rendus inconstructibles du fait des mouvements d'aviation est situé aux portes de l'agglomération qui se trouve être la plus dynamique de France sur le plan démographique. La communauté urbaine semble s'engager dans une politique de lutte contre l'étalement urbain et se prononce pour une planification du développement des espaces urbanisés en phase avec le développement du réseau de transports en commun. De la même façon, les responsables politiques déclarent aujourd'hui qu'ils souhaitent réconcilier l'habitat, les espaces naturels et les activités économiques en les organisant sur un même territoire... Dans ce contexte, je ne comprendrai pas que les collectivités engagées dans cette politique urbaine soutiennent dans le même temps la création d'un aéroport d'affaires aux portes de la ville.

Si je suis élue au Conseil Général de Haute-Garonne, je défendrai un projet d'urbanisation raisonné qui pourrait s'articuler ainsi :

- Desserte en transport en commun : le Sud-Ouest Toulousain reste un territoire mal desservi, la réalisation d'un itinéraire de transport en commun en site propre le long de la voie du canal de Saint-Martory permettra de relier Cugnaux et le terminus du métro de la ligne B au niveau de Basso-Cambo. L'hypothèse de réaliser d'un projet urbain réclamera la réalisation de voies supplémentaires pour irriguer le territoire. La mise en place de telles infrastructures est soumise à la desserte d'un nombre importants d'usagers, ainsi le projet urbain peut-il inciter à la réalisation de ces aménagements, c'est un atout pour le territoire.
- L'installation d'activités économiques issues du secteur de l'énergie renouvelable : Vecteur d'emplois non délocalisables destinés à la vente dans la zone Euro, et ainsi moins susceptibles de subir de plein fouet les soubresauts de l'économie mondialisée.
- La préservation d'espaces naturels : préservation d'un corridor écologique entre la Confluence Garonne/Ariège et le parc de la Ramée, espaces de détente pour les habitants de l'agglomération, et préservation d'une agriculture de proximité si la qualité des sols le permet.
- Réalisation d'un certain nombre de logements conformément aux prévisions du SCOT. La construction de logements sur ce site permettra de préserver des espaces plus éloignés du cœur d'agglomération et permet de lutter efficacement contre l'étalement urbain et son corolaire : le trafic de transit. Ces deux fléaux ont considérablement dégradés la qualité de vie sur l'Ouest Toulousain.

Pour finir, je souhaiterai vous remercier pour l'activité de votre collectif qui a permis de démontrer à quel point sur ce dossier l'Etat a souhaité dissimuler ses projets aux riverains. La phase transitoire mise en avant par le Préfet ,pour justifier l'expérimentation de l'installation d'un aéroport civil pour une période de deux ans, est une tentative de dissimuler aux populations la décision ferme d'y installer de l'aviation d'affaire et de l'industrie aéronautique. Le préfet n'a pas eu le courage d'assumer les choix de l'Etat et les élus locaux, pour une partie d'entre eux, se sont laissés instrumentaliser au sein du comité de pilotage.

A vos côtés je réclamerai toute la transparence de la part des pouvoirs publics sur ce dossier. Mais il faut réclamer que les habitants puissent être associés au débat sur le devenir de ce site. A ce sujet, vous trouverez ci-joint le courrier que Régis Godec, qui est mon suppléant dans ces élections cantonales, a adressé à la ministre du Développement Durable, des Transports et du Logement. Par ce courrier nous demandons la saisine de la Commission Nationale du Débat Public, qui permettrait à tous les acteurs d'apporter leur point de vue sur la reconversion de la base aérienne. ([Pour lire ce courrier : cliquer ici](#))

Soyez assurés de ma ténacité pour faire en sorte qu'au cours de cette campagne des élections cantonales, et demain sur les bancs de l'assemblée départementale, ce débat prenne toute sa place et mette ainsi un terme à ce climat de mépris des institutions publiques à l'égard de votre combat.

En espérant avoir répondu à vos interrogations,

Colette Charbonné
Candidate sur le Canton Toulouse 12

Pour me contacter :
Charbonne2011@gmail.com

Toutes les infos sur la campagne :
<http://colettecharbonne.eelv-cantonaes.fr/>